



# **RAPPORT DE GESTION 2022**

---

## Table des matières

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	3
APEJ - ASSOCIATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE TERRE SAINTE .....	4
Comité de Direction (au 31.12.2022).....	4
Conseil Intercommunal (au 31.12.2022).....	5
Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2022).....	5
Commission des finances – COFIN (au 31.12.2022) .....	6
Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2022) .....	6
L'ESSENTIEL DES COMPTES APEJ 2022 .....	7
ADMINISTRATION GÉNÉRALE APEJ .....	7
Comité de direction.....	7
Administration.....	8
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS.....	9
Ludothèque.....	9
Bibliothèque.....	10
ENSEIGNEMENT PUBLIC .....	11
Conseil d'Établissement (CESCOT).....	11
Surveillance du périmètre de la pause de midi .....	11
Enseignement primaire.....	11
Enseignement secondaire.....	13
Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public.....	15
ACCUEIL DE JOUR .....	16
Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS).....	16
Accueil collectif préscolaire (crèches).....	17
Accueil en Milieu Familial (AMF).....	18
Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité .....	18
Centre d'Animations de Vacances (CAV) .....	19
Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour.....	19
OBJECTIFS 2022 ET À VENIR.....	21
ANNEXE.....	22

## Le mot de la Présidente

2022 restera une année importante dans la vie de l'APEJ, une sorte de baptême du feu pour cette nouvelle association créée au 1<sup>er</sup> janvier. En voulant unir les associations scolaires et d'accueil de jour de Terre Sainte, nos objectifs étaient d'améliorer le service à la population en créant un guichet unique pour les parents, ainsi que d'assurer une meilleure circulation de l'information et une plus grande cohérence entre tous les domaines de l'enfance et de la jeunesse.

Aujourd'hui, j'ai le grand plaisir de pouvoir confirmer que, non seulement ces objectifs ont été largement atteints, avec notamment de nombreux retours positifs de parents, mais d'autres améliorations significatives ont pu voir le jour grâce à ce rapprochement.

Le travail de nos équipes sur le terrain lors des pauses de midi aux collèges Necker et des Rojalets a été grandement amélioré. Employés de l'Ascot auparavant, ils bénéficient maintenant d'un encadrement par des professionnels de l'enfance. En devenant des interlocuteurs privilégiés des élèves, ce ne sont pas seulement ces derniers qui en tirent un avantage certain, mais également nos collaborateurs qui ont vu leur travail enrichi au quotidien.

Les échanges avec les établissements scolaires se sont améliorés et nous sommes aujourd'hui de vrais partenaires œuvrant pour le bien de nos jeunes et leurs familles.

Après ce 1<sup>er</sup> exercice, nous sommes aussi heureux et fiers de pouvoir dire que notre nouveau plan comptable tient la route. Les coûts pour chacun des secteurs, soit le scolaire, l'accueil de jour et les activités d'intérêt public, sont clairement déterminables avec une clef de répartition propre à chaque structure. Chaque commune paie ainsi au plus juste ce qu'elle doit pour la scolarisation de ses élèves, pour l'accueil de jour de ses enfants ou pour les prestations diverses offertes à sa population, telles que la bibliothèque, la ludothèque ou le travailleur social de proximité par exemple.

La dernière amélioration notable est que le Conseil intercommunal de l'APEJ peut et doit maintenant valider tous les projets de nouvelles constructions dans notre domaine d'activité, dès qu'ils génèrent plus de Frs 50'000.- de frais d'exploitation par année. Ainsi, le CI a pu valider en mars 2022 la future construction d'une salle de gymnastique VD4 sur le site du Chaucey.

En plus de tout ça, nous sommes en-dessous du budget, signe d'une gestion saine et responsable.

Bien sûr, tout ceci n'aurait pas été possible sans un Comité de direction investi et impliqué, un Conseil intercommunal motivé et sérieux, mais aussi tous nos collaborateurs qui ont réalisé, chacun dans leur domaine, un travail exceptionnel tout au long de cette année. Mes remerciements et reconnaissances vont à chacun d'entre eux et je me réjouis de continuer à œuvrer pour le bien de notre jeunesse et leurs familles.

Stéphanie Emery,

Présidente du Comité de direction

## APEJ - Association pour l'enfance et la Jeunesse de Terre Sainte

L'APEJ est le fruit du regroupement de l'Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte (AJET) et de l'Association scolaire de Terre Sainte (ASCOT).

Sous le nom APEJ, les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay constituent depuis le 1er janvier 2022 une nouvelle Association de Communes au sens de la Loi sur les Communes (LC).

L'année 2022 est donc la première année de l'APEJ !

Selon l'Art. 2 de ses statuts, l'APEJ exerce les compétences et assume les tâches dévolues aux Communes en lien avec :

- L'enseignement obligatoire, primaire et secondaire, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et son Règlement d'application (RLEO) ;
- La gestion du réseau d'accueil de jour des enfants de Terre Sainte, en conformité avec la Loi sur l'Accueil de jour des enfants (LAJE) ;
- La gestion de structures d'intérêt public dans d'autres domaines, notamment les loisirs, les sports ou la culture.

Les Organes de l'APEJ sont :

- Le Conseil Intercommunal (CI) ;
- Le Comité de direction (CODIR) ;
- La Commission de gestion (COGEST), la Commission des finances (COFIN) et la Commission des nouvelles constructions (CONC).

### Comité de Direction (au 31.12.2022)

Présidente	Stéphanie Emery	Mies
Vice-présidente	Lucie Kunz-Harris	Founex
Membres	Marc Meyer	Bogis-Bossey
	John Tendon	Chavannes-de-Bogis
	Keri Anderson Sparks	Chavannes-des-Bois
	Judith Rachoulis-Hedinger	Coppet
	Marie-Noëlle Gay	Crans
	Ninon Pulver Piccot	Tannay
	Nathalie Helmers (depuis fév.2022)	Commugny

## **Conseil Intercommunal (au 31.12.2022)**

Président	Laurent Thévenaz	Bogis-Bossey
Vice-Président/e	Thomas Morisod	Founex
Secrétaire	Ariane Katzarkoff	
Scrutatrices	Marie-Danielle Guex Stéphanie Baudet	Tannay Chavannes-de-Bogis
Scrutatrices suppléantes	Carine Gillet Hédia Rodrigues	Commugny Coppet

Les Statuts prévoient qu'il ne peut y avoir qu'un seul représentant par Commune au sein du Bureau.

### **Séances 2022 du Conseil Intercommunal & Préavis :**

- 15.03.2022 : Préavis APEJ 01/2022 relatif à la salle de gymnastique VD4, accepté
- 11.05.2022 : Triple séance AJET – ASCOT – APEJ
  - Préavis AJET 01/2022 relatif aux comptes 2021, accepté
  - Préavis ASCOT 01/2022 relatif aux comptes 2021, accepté
  - Préavis APEJ 02/2022 relatif à l'adhésion à la CCT, accepté
- 22.11.2022 : Préavis APEJ n°03/2022 relatif au budget 2023, accepté

### **Commission de gestion - COGEST (au 31.12.2022)**

Membres	Stéphanie Baudet Guillermo de la Fuente Ludovic Brûlé Françoise Wildi Sugrañes Marion Wahlen	Chavannes-de-Bogis Commugny Chavannes-de-Bogis Coppet Bogis-Bossey
Suppléants	Lizzet Marzari Conchi Stevens	Commugny Mies

### **Commission des finances – COFIN (au 31.12.2022)**

Membres	Ludovic Brûlé	Chavannes-de-Bogis
	Julia Tadion	Tannay
	Françoise Wildi Sugrañes	Coppet
	Salvatore Mascali	Mies
	Philippe Schirato	Founex
Suppléants	Guillermo de la Fuente	Commugny
	Stéphanie Baudet	Chavannes-de-Bogis

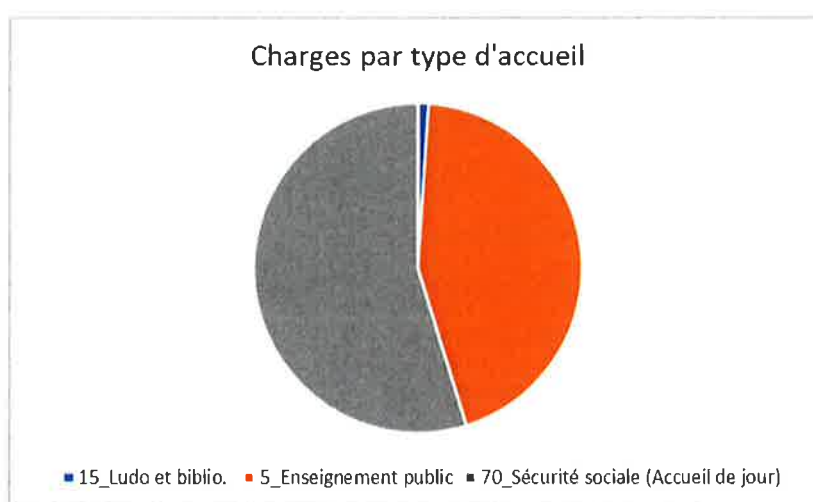
### **Commission des nouvelles constructions - CONC (au 31.12.2022)**

Membres	Isabelle Jacober Harel	Founex
	Quentin Juillerat	Mies
	Philippe Ziegler	Coppet
	Carole Zraggen	Bogis-Bossey
	Valérie Pauli Calatroni	Coppet
Suppléants	Aude Barraud	Chavannes-de-Bogis
	Isabelle Nussbaum	Crans

## L'essentiel des comptes APEJ 2022

Comptes 2022	27'173'191,81 CHF	
Imputations internes (frais administratifs répartis plusieurs fois entre les structures)	2'541'704,65 CHF	
<b>Coûts réels APEJ - Comptes hors imputations internes</b>	<b>24'631'487,16 CHF</b>	<b>100%</b>
A charge des communes	14'753'230,65 CHF	60 %
A charge du Canton/ Confédération	3'048'040,50 CHF	12 %
A charge des parents	6'647'502,78 CHF	27 %
Divers	182'713,23 CHF	1 %

### Charges par type d'accueil



### Administration générale APEJ

L'APEJ dispose de services généraux dont la mission est d'assurer la bonne marche des structures ainsi que d'assurer la cohérence et la continuité des pratiques et de l'accueil offert.

### Comité de direction

Le Comité de Direction, composé d'un-e Municipal-e par commune membre, a très rapidement trouvé ses marques sous l'égide de l'APEJ et a su appréhender dans sa globalité les thématiques en lien avec l'enfance et la jeunesse. Tout en tenant compte de l'historique de l'AJET et de l'ASCOT, le virage « APEJ » a définitivement été pris.

Relevons que des PV décisionnels des séances de Comité de direction sont adressés aux Communes membres, en principe dans les quinze jours qui suivent la séance. Dans un souci de communiquer, le Comité de direction a partagé plusieurs présentations de projets à l'occasion des séances de Conseil intercommunal. Des communiqués de presse et autres communications ont également été diffusés à l'ensemble du personnel, aux représentants légaux des enfants accueillis de même qu'aux Conseillers Intercommunaux. Les communications officielles peuvent être retrouvées sur le site internet de l'APEJ <https://apej.ch/presse/>.

## Administration

L'administration de l'APEJ :

- Se compose d'une équipe de collaboratrices administratives et d'une direction opérationnelle ;
- Traite les inscriptions et les contrats de fréquentation pour les structures d'accueil de jour : crèches, UAPE, APEMS, AMF et Centre des Jeunes ;
- Coordonne l'accueil des enfants avec des besoins particuliers dans les structures collectives ;
- Assiste et soutient les responsables de structures dans la gestion de situations complexes ;
- Traite les inscriptions et contrats pour les restaurants scolaires ;
- Traite les événements du cycle de vie des collaborateurs ;
- Apporte de l'aide et du soutien aux collaborateurs ;
- Organise des événements réunissant tout ou partie des collaborateurs, tels que des sorties, des formations et des conférences ;
- Collabore avec les prestataires externes, en particulier pour ce qui concerne les bâtiments scolaires, les transports scolaires et les restaurants scolaires ;
- Collabore avec les établissements scolaires de Coppet Terre Sainte ;
- Contrôle l'utilisation et le respect des procédures internes ;
- Exécute les décisions prises par les autorités (CODIR et Conseil Intercommunal) ;
- Prépare les documents à soumettre aux autorités (CODIR et Conseil Intercommunal) ;
- Fournit aux autorités cantonales des données statistiques et financières ;
- Traite la facturation aux parents (débiteurs) ;
- Traite la facturation fournisseurs (créanciers).

En 2022, en particulier, l'administration a été sollicitée en lien avec la révision du règlement du personnel, le processus d'adhésion à la Convention collective de travail (CCT Enfance), ainsi que pour l'obtention d'un label en sécurité informatique. Depuis l'automne 2022, l'APEJ est certifiée Cyber Safe [www.cyber-safe.ch](http://www.cyber-safe.ch).

Quelques chiffres clés RH au 31.12.2022 :

- 174 collaborateurs (103 EPT) ;
- 85 % de femmes – 15 % d'hommes ;
- Moyenne d'âge : 41 ans ;
- Ancienneté moyenne : 5,3 ans.

L'APEJ est l'employeur direct des personnes suivantes :

- L'administration générale de l'APEJ ;
- Les responsables de structures et le personnel éducatif des structures d'accueil de jour ;
- L'équipe encadrant le périmètre de la pause de midi à Necker et aux Rojalets, de même que dans les bus ;
- Les ludothécaires ;
- Les jeunes engagés pendant les vacances pour aider au secrétariat et à la bibliothèque.



L'APEJ est également un employeur indirect, car elle rémunère des employés de l'Etat qui exercent des activités pour les communes, via des contrats de prestations :

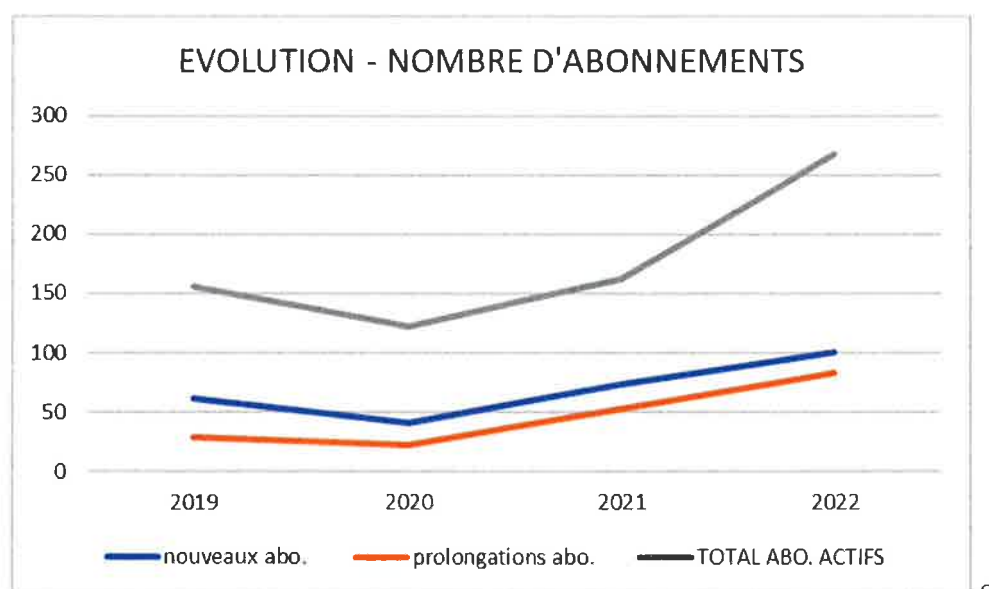
- Au sein des secrétariats des Etablissements scolaires pour les activités concernant les élèves et qui sont à la charge des communes et non du Canton ;
- Le personnel encadrant l'aide aux devoirs, les devoirs et études surveillés, le sport scolaire facultatif et les camps ;
- Le personnel d'animation nature et théâtre, intervenant dans les établissements scolaires ;
- Les bibliothécaires travaillant pour la partie « publique » de la bibliothèque scolaire et intercommunale.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Ludothèque

Située au rez de chaussée du Collège des Rojalets, la ludothèque accueille aussi bien les élèves que le public. La ludothèque est réservée aux élèves du secondaire en 9ème période (de 15h10 - 16h). De 16h15 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de même que le mercredi de 13h30 à 17h et un samedi par mois elle est ouverte au public.

Le nombre de nouveaux abonnements, de prolongation d'abonnements et le nombre total d'abonnements actifs est en nette hausse.



Divers aspects expliquent la hausse de fréquentation :

- Le nouvel emplacement aux Rojalets et le passage des usagers de la bibliothèque ;
- L'offre de jeux et de jouets s'est bien étoffée, ce que les usagers relèvent et complimentent régulièrement ;
- Le nouveau lieu bien plus accueillant et convivial ;

- Bien qu'ils grandissent, les enfants continuent à venir et louent des jeux pour plus grands, ce qui montre bien que la ludothèque n'est pas que pour les « petits enfants » et qu'elle fait sens également pour les adolescents et les adultes ;
- Les élèves du secondaire recommencent à passer (cela s'était arrêté avec le Covid) ;
- Les locations de « grands jeux » pour les anniversaires ont beaucoup de succès, avec un pic tout particulier de locations durant la période estivale.

Relevons que dès août 2022, dans le but de promouvoir ce lieu, les enseignants du primaire de même que les élèves du secondaire ont la gratuité de l'inscription et de la location des jeux.

## **Bibliothèque**

La bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet – Terre Sainte met à la disposition de ses usagers plus de 24'000 ouvrages en libre-service. Son fonds est constitué de documentaires, romans, bandes dessinées, mangas et d'une trentaine de titres de périodiques.

Le prêt annuel pour l'année 2022 s'est élevé à 60'454 unités, tout public confondu. Pour la partie publique, il s'élève à 28'939 prêts.

Par sa nature mixte au niveau des publics, la bibliothèque offre, entre autres, les services suivants :

- Accueil des élèves, du secondaire en P9 (15h15 – 16h) pour les études surveillées ;
- Accueil des enfants des UAPE voisins pour un moment de lecture et choix d'ouvrages à emprunter pour leur structure ;
- Préparation trimestrielle de choix d'ouvrages pour le service des accueillantes en milieu familial (AMF) en fonction du thème demandé/souhaité.

### Nouveautés 2022 :

- Navibouq'La Côte, service de prêts mutualisés entre Coppet, Gland, Nyon et Rolle. Ce service regroupe les fonds des 4 structures participantes et offre ainsi une « bibliothèque commune » de plus 129'000 références empruntables pour nos lecteurs. Une personne motorisée fait le tour des 5 sites deux fois par semaine pour nous apporter les demandes des lecteurs. 6'000 livres ont ainsi été échangés/prêtés durant cette première année ;
- Boîte de retours des ouvrages, une boîte sécurisée a été installée en août devant la porte extérieure de la bibliothèque. Elle permet aux usagers de déposer hors des heures d'ouverture leurs ouvrages à rendre. C'était une demande récurrente des lecteurs depuis des années.

La bibliothèque a également participé en mars au Biblioweekend 2022, événement au niveau national qui permet une mise en avant des bibliothèques. Le thème de l'année « Décrocher la lune » a permis d'inviter un conférencier qui a fait découvrir le ciel aux habitants des villages traversé à pied. La soirée s'est terminée par une observation du ciel grâce à un télescope dans la cour de l'établissement.

## Enseignement public

### Conseil d'Établissement (CESCOT)

Le CESCOT s'est réuni à quatre reprises en 2022. Des discussions autour des thèmes suivants ont eu lieu :

- L'anxiété des enfants et des jeunes dans le monde d'aujourd'hui ;
- Le rôle des représentants des parents dans un Conseil d'Établissement ;
- L'organisation des restaurants scolaires et le label Fourchette verte.

Les représentants des Ecoles ont également présenté les concepts mis en place pour une meilleure intégration de tous les enfants. Dans ce cadre, des actions telles que le Concept 360, la Dancing Classroom et Copaix (lutte contre les violences) ont été présentées et discutées.

L'élection des 9 représentants des parents d'élèves a eu lieu au printemps 2022 pour un début d'activité lors de la séance du Cescot de septembre 2022. Un total de 19 candidatures a été reçu. Deux membres qui se représentaient ont été réélus et 7 nouveaux membres ont été élus.

Le bureau du Cescot est constitué de Marc Meyer (Président), de Keri Anderson Sparks (Vice-Présidente) et de Françoise Wildi Sugrañes (Secrétaire).

### Surveillance du périmètre de la pause de midi

Une équipe d'encadrants est présente, dans une visée éducative et de prévention, sur le périmètre de la pause de midi défini en collaboration avec les Établissements scolaires, à Necker et aux Rojalets.

Les situations spécifiques sont traitées en collaboration avec les répondants des établissements scolaires ainsi qu'avec les équipes Compass des restaurants scolaires s'il y a lieu.

### Enseignement primaire

L'année 2022 a débuté avec une situation encore très sensible au niveau de la pandémie du Covid-19 et plusieurs budgets ont été impactés par des projets qui n'ont pas pu voir le jour.

Les camps de début d'année ont été annulés et malgré un retour à la normale durant le premier semestre 2022, de nombreuses courses et camps de deux ou trois jours n'ont pas pu avoir lieu. Plusieurs destinations ont été encore impactées par les mesures COVID, de même que les autorisations de mixité des classes dans les expositions et certains lieux publics, obligeant à rester prudents. Cette situation a passablement préterité les sorties et courses pour les élèves. Ces éléments ont également été ressentis sur les budgets qui ont été très peu utilisés. En fin d'année des évènements sportifs, les joutes et les camps multisports de fin d'année scolaire (juin 2022) ont toutefois pu se dérouler normalement pour le plus grand bien de toutes et tous. Les manifestations culturelles ont également repris et ont permis de faire vivre aux élèves plusieurs spectacles de belle qualité, de même qu'une fête de fin d'année sur le site des Rojalets. Il a été décidé, de concert avec les Autorités scolaires communales et l'APEJ, que le public adulte ne serait pas convié pour une partie commune, la sécurité devenant de plus en plus difficile à assurer, entre autres.

Dès la rentrée d'août 2022, 1390 élèves de la 1P à la 8P ont été accueillis dans les 8 collèges de l'Établissement.

Dans le contexte de guerre en Ukraine, plus d'une trentaine d'élèves ukrainiens-ne-s ont été intégré-e-s dans les classes. Un espace d'accueil ouvert, à raison de 4 périodes 5 matins par semaine pour les plus âgés de ces élèves, leur permet de travailler le français de manière plus intensive.

### Prévention et santé :

L'APEJ a donné mandat à une nouvelle médecin scolaire dès la rentrée d'août 2022. La Dresse Patricia Klein, pédiatre a repris le flambeau de la médecine scolaire en tant que pédiatre. La dresse est également habitante de la Terre Sainte. Une belle et efficace collaboration s'est mise en place avec les deux infirmières scolaires et l'équipe santé de l'Établissement.

Le contexte de ces deux dernières années a mis, de manière générale, les liens entre individus à rude épreuve. L'équipe santé travaille à de nombreux projets de prévention. À la suite d'une évaluation des besoins en termes de Climat scolaire chez les élèves de 7-8P, réunis sur le site du Collège Necker de Coppet, il a été relevé qu'il existe un besoin prégnant de renforcer les liens entre acteurs de l'Établissement. À l'aune de ces constats, pour répondre à ce besoin identifié chez nos jeunes, le projet Dancing Classrooms a vu le jour d'août à décembre. Les élèves et leurs enseignant-e-s, à travers la danse de salon, moyen qui leur a permis de développer de multiples compétences dans un cadre sécurisant, bienveillant et qui renforce l'estime de soi, ont participé au programme de cours, dispensé par l'Association Dancing Classrooms. Ce programme s'est terminé par une soirée à laquelle les parents des élèves danseurs ainsi que les Autorités communales ont été conviés.

Les élèves de 8P ont également appris les "gestes qui sauvent" lors d'un cours de premier secours.

### École inclusive et concept 360° :

L'Établissement a terminé la rédaction de son concept 360°. Ce dernier a été présenté lors d'une séance du CESCOT (Conseil d'Établissement). L'équipe de projet travaille sur un document vulgarisé qui permettrait au public d'en prendre connaissance. Une page du site Internet fait référence au projet et explique le concept cantonal.

### L'éducation numérique :

Afin d'accompagner la transition numérique de la société, le canton de Vaud a priorisé un programme d'éducation numérique étendu à l'ensemble du système de formation dans son programme de législature. Le programme définit des actions clés pour deux axes principaux :

- Le renforcement de la formation des enseignant-e-s de l'école obligatoire à l'éducation numérique ;
- La formation des élèves depuis le premier cycle de leur scolarité.

Les enseignants du Cycle 1 (1P à 4P) de l'Établissement ont débuté en août, la formation EDUNUM à raison de trois journées de formation.

Dans le même temps, toutes les classes de l'Établissement sont en passe d'être équipées d'Affichage numérique, dans le cadre d'un mandat APEJ délégué à ARSCO.

### La durabilité dans l'école :

Un référent durabilité a été nommé pour l'Établissement. Cet enseignant sera chargé de faire le lien avec les Autorités pour les projets en lien avec la Durabilité et l'Agenda 21.

### Les cours facultatifs :

Le programme du sport scolaire facultatif (SSF) qui propose de nombreuses activités aux élèves est toujours très prisé par les élèves. Monsieur Aeschbach, mandaté par l'APEJ, pour la mise en œuvre du sport facultatif, gère avec succès la coordination, le programme des activités et toutes les tâches administratives en lien avec ce programme.

## **Enseignement secondaire**

L'année 2022 a permis la remise en route d'un certain nombre d'activités scolaires financées par l'APEJ, à l'exception des camps de ski de février pour les 9e années que nous n'avons pas pu organiser. La situation étant encore trop sensible au niveau de la pandémie Covid-19, tant au niveau de la participation des élèves que de leur encadrement par des monitrices et moniteurs que nous devons choisir pour un tiers à l'externe du personnel du collège. Depuis le printemps 2022, le programme habituel a pu être tenu : camps polysports pour les 10e années, voyages d'étude en Suisse pour les 11e années et promotions de fin d'année avec le bal des élèves qui fut un succès.

### Accueil d'élèves ukrainien·ne·s :

La rentrée d'août 2022 a permis d'accueillir environ 600 élèves de 9S à 11S au Collège de Terre Sainte. 33 classes ont été ouvertes dont une classe d'accueil pour des élèves ukrainien·ne·s et quelques élèves provenant d'autres pays qui vont en principe demeurer à Coppet pour l'année scolaire 2023-2024. C'est la première fois qu'une classe de ce type est ouverte à Coppet et une équipe d'enseignant·e·s motivé·e·s par l'accueil et l'allophonie s'est formée pour s'occuper de cette dizaine d'élèves. D'habitude, les élèves non francophones de Terre Sainte sont envoyés au Collège de Nyon-Marens pour qu'elles et ils acquièrent les bases en français, puis ces élèves reviennent à Coppet. Dans ce contexte de guerre en Ukraine, il a fallu élargir les lieux d'enclassement de la région et il a été expérimenté l'enrichissement et la complexité de s'occuper de jeunes très fragilisé·e·s par ce qui se passe dans leur pays et ne sachant pas de quoi sera fait leur avenir. Malgré cette incertitude, plusieurs élèves ont rapidement eu de bonnes bases en français et ont pu être intégré·e·s dans une classe ordinaire. Tel est le but d'une classe d'accueil.

### Le Conseil des élèves :

Le Conseil des élèves a été mis entre parenthèses durant la pandémie et il a repris de sa vigueur en 2022. À chaque début d'année scolaire, les classes élisent démocratiquement un·e délégué·e et un·e remplaçant·e. Ces élu·e·s forment le Conseil des élèves, entité reconnue dans la LEO, qui n'a pas de compétences particulières mais qui est force de propositions. Les classes peuvent émettre différentes idées via leur délégué·e et elles sont discutées en assemblée. Il revient ensuite au Conseil de Direction et/ou à la Conférence des maîtres de décider de ces propositions selon leurs compétences respectives. Parfois, sont invités le restaurateur, les éducateurs, un·e membre de l'équipe s'occupant de la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (PSPS) ou toute autre personne qui peut apporter sa contribution. Les élèves sont particulièrement intéressé·e·s à la vie scolaire en dehors des cours : la récréation, la pause de midi, les activités extra-scolaires, etc. Les relations entre elles et eux et leur sentiment d'appartenance sont au centre des discussions, notamment les règles de vie de l'école, l'habillement, l'intimité, etc. À plusieurs reprises, il a été question de mettre en place des cabines de douches dans les vestiaires de gymnastique. Cette demande a été transmise aux autorités communales.

### L'éducation numérique :

Depuis 2022, l'établissement se prépare concrètement, en étroite collaboration avec les autorités communales et cantonales, à déployer le projet d'éducation numérique selon l'échéancier de la DGEO. Une période de science numérique sera en principe dispensée dans chacune de nos classes de 9S à 11S et des maître·sse·s devront se spécialiser dans ce domaine. Un concept de salle flexible et adaptée à ce type d'enseignement est en réflexion. Ce projet prioritaire demande de revoir la disposition des locaux du bâtiment des Rojalets, notamment au rez-de-chaussée, afin de pourvoir aux besoins de ces prochaines années. L'éducation numérique permettra à toutes et tous les élèves d'acquérir les bases

nécessaires, au-delà des usages personnels, à une utilisation lucide et concrète des MITIC (Médias, images, technologie de l'information et de la communication).

#### La durabilité dans l'école :

En juin 2022, la première semaine durable a été organisée aux Rojalets sous l'impulsion d'un trio d'enseignantes, Mmes Claudia Negroni, Caroline Otto et Bénédicte Fong Yong. Le Festival du film vert (FFV), a permis d'accueillir le film Animal avec un jeune protagoniste qui est venu parler aux élèves de son expérience. Diverses activités en classe ont été proposées aux maître·sse·s et des sorties durables ont été organisées pour les degrés 10 et 11. La traditionnelle Cleanwalk avec les classes de 9e année n'a pas pu avoir lieu en raison de la météo et sa formule sera revue pour 2023 en lui donnant une dimension plus large. Pour développer l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans l'établissement, une collaboration avec [Education21](#) se met en place. Par ailleurs, en septembre 2022, le spectacle Arborescence programmée de Muriel Imbach, avec un axe pédagogique de sensibilisation et de prévention, a été proposé à tous nos élèves. Ce fut un bon prolongement de la semaine durable.

#### La médiation culturelle :

En collaboration avec l'Association du Théâtre de Terre-Sainte (ATTS), deux spectacles qui étaient programmés durant la saison ont pu être montrés aux élèves en 2022 de 9e à 11e, soit Le porteur d'histoire (avril 2022) et Edmond (décembre 2022), écrit et mis en scène par Alexis Michalik. Chaque événement culturel est abordé en classe de manière à préparer les élèves à la réception de ce qu'elles et ils vont voir. La bibliothèque est partie prenante de ces projets et participe à la Commission spectacle et animation (COSA). Des lectures en lien avec les thèmes abordés sont proposées aux élèves et aux classes. Des rencontres avec les artistes sont organisées sous forme de bord de scène ou de masterclass. Les retours des élèves, notamment pour Edmond (5 Molières), ont été très positifs. C'est une chance de pouvoir montrer à nos élèves des spectacles d'une telle qualité. Les spectateurs-citoyens de demain sont formés !

#### Les cours facultatifs :

Le sport scolaire facultatif (SSF) a été repris à l'été 2022 par M. Nicolas Fritz, chef de file d'éducation physique, qui coordonne une dizaine de disciplines sportives proposées aux élèves via une plateforme en ligne. Dans le domaine des arts, outre le traditionnel atelier-théâtre (ATH) de Mme Pascale Matthewsson qui rencontre toujours autant de succès avec une vingtaine d'élèves inscrit·e·s, une nouvelle proposition a été lancée par Mme Aylin Ozcaki pour la rentrée 2022-23 : l'ABD (atelier-BD). Un groupe d'une quinzaine d'élèves participent à cet atelier et ont la chance de collaborer avec le bédéiste Sparga. La création du spectacle de l'ATH, avec le concours du metteur en scène Didier Carrier, sera jouée les 11 et 12 mai au Théâtre de Terre-Sainte. Le vernissage de l'exposition de l'ABD aura lieu le 16 mai 2023 à 17h au rez-de-chaussée du collège, en présence de l'artiste Sparga. Les autorités communales sont les bienvenues !

## **Principaux partenaires externes en lien avec l'enseignement public**

### **ARSCO SA**

Une part importante des interventions réalisées par ARSCO SA concerne l'entretien courant des bâtiments. Cela couvre le nettoyage des locaux et des extérieurs, mais aussi les dépannages, les diverses réparations, la maintenance des installations et équipements techniques ou le renouvellement d'équipements. Des travaux périodiques dans les locaux, tels que peintures ou traitement des sols, permettent un rafraîchissement régulier. Outre ces interventions, des projets plus conséquents ont été entrepris durant l'année 2022.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le rapport d'activités d'ARSCO SA, disponible sur le site internet : [www.arsco.ch/informations](http://www.arsco.ch/informations). Nous vous encourageons également à vous abonner à la Newsletter.

En respect du processus décisionnel établi entre l'APEJ et ARSCO SA (voir ANNEXE) :

- Suite à l'approbation par le Conseil intercommunal du préavis APEJ n° 01/2022, l'APEJ a mandaté ARSCO SA pour la construction d'une salle de gymnastique VD4 à Necker. Le projet est en cours ;
- Sur la base de l'étude préliminaire d'ARSCO SA (mandatée en 2021), compte tenu de l'estimation des coûts annuels d'exploitations, l'APEJ a mandaté ARSCO SA en 2022 pour la réalisation d'un plateau sportif extérieur aux Rojalets. Le projet est en cours (réalisation d'ici à l'automne 2023) ;
- Selon une demande spécifique de l'Etablissement primaire, l'APEJ a mandaté ARSCO SA pour équiper 2 à 3 classes flexibles au collège Necker pour autant que le mobilier actuel encore en bon état puisse être réutilisé dans d'autres salles de classes, notamment pour remplacer des tables et des chaises défectueuses. Le projet est en cours.
- Début 2022, l'APEJ a également mandaté ARSCO SA pour une étude préliminaire à l'installation d'Affichages Numériques Frontaux dans les classes primaires. Sur la base de l'étude et compte tenu des coûts annuels d'exploitation estimés, l'APEJ a mandaté ARSCO SA pour la réalisation de ces travaux. D'ici aux vacances estivales 2023, l'ensemble des classes primaires aura été équipée avec les ANF. C'est une action qui a été réalisée en parfaite collaboration entre tous les acteurs concernés soit l'APEJ, les différentes autorités communales ainsi que leurs services techniques. A l'issue des travaux, un fonds de réserve hérité de l'ASCOT sera activé pour financer une partie de ces investissements.

Pour rappel, les statuts de l'APEJ prévoient à l'article 14 que les projets de nouvelles constructions dont les coûts annuels d'exploitation sont supérieurs à CHF 50'000.- doivent être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal. Une Commission Nouvelles Constructions (CONC) a été nommée en début de législature pour faire rapport sur les projets de ce type en plus de la Commission des Finances.

### **Compass – restaurants scolaires**

Pour les élèves dès la 7P ne pouvant rentrer manger chez eux à midi, l'APEJ dispose de restaurants scolaires. Des règlements et conditions d'admissions pour ces restaurants sont entrés en vigueur en août 2021. En août 2022 la facturation des frais administratifs et frais de surveillance ont été revus.

L'APEJ subventionne les repas pris par les élèves au sein des restaurants scolaires des collèges Necker et des Rojalets, à raison de CHF 3.- par repas.

## Car postal – transports scolaires

L'APEJ mandate l'entreprise Car Postal pour assurer le transport des élèves suivants :

- Elèves de 1P à 6P déplacés de village en fonction de la planification scolaire ;
- Elèves de 1P à 6P transportés en interne dans leur village en raison d'une distance élevée ou d'un danger particulier ;
- Elèves de 7P à 11S se rendant de Mies à Coppet.

En plus de ces trajets quotidiens, Car Postal effectue également les prestations suivantes :

- Des transports d'élèves de 1P à 6P entre leur école et les UAPE ouvertes le mercredi après-midi.
- Des transports d'élèves de 1P à 6P entre leur village et la commune de Founex où est située une classe dite « Classe Ressource » pour des enfants en difficulté particulière ;
- Des transports d'élèves de 1P à 6P entre le village de Tannay et le village de Mies pour les activités sportives ou la couture ;
- Des transports spécifiques, comme par exemple pour les cours de Gym à Chavannes-des-Bois.

L'APEJ finance par ailleurs les abonnements TPN pour l'ensemble des élèves de 7P à 11S. Cet abonnement « tout établissement » leur donne droit de se déplacer dans l'ensemble de la Terre Sainte en transport en commun, y compris en train.

## Accueil de jour

### **Accueil collectif parascolaire primaire (UAPE & APEMS)**

Une nouvelle fois et dans le cadre du budget prévu, l'APEJ a augmenté sa capacité d'accueil en créant de nouvelles places parascolaires primaires. Pour ces nouvelles places, la FAJE a octroyé à l'APEJ une subvention de CHF 61'560.- au titre d'aide au démarrage. Versée en complément de la subvention annuelle calculée en fonction de la masse salariale du personnel éducatif, l'aide au démarrage correspond à un versement forfaitaire par nouvelle place à plein temps effectivement ouverte et occupée.

Autres informations spécifiques aux structures d'accueil parascolaire primaire :

- Au 31.12.2022, ce sont 561 places d'accueil proposées et 59 collaborateurs engagés dans les UAPE (39,48 EPT) ; à noter que la mixité progresse avec 24 % d'hommes (contre 18% l'an dernier) ;
- La plus petite structure accueille 18 enfants par jour, la plus grande 105 ;
- L'accueil est proposé en UAPE de 7h30 à 18h30, avant et après l'école, 38 semaines par année. 5 des 7 structures sont ouvertes le mercredi ; l'APEMS est ouverte dès la sortie de l'école de l'après-midi jusque 18h30, les lundis- mardis – jeudis et vendredis, 38 semaines par année ;
- Les structures UAPE n'ont pas souffert des restrictions COVID-19 en 2022 ;
- Au cœur de l'accueil collectif, les besoins spécifiques et individuels sont pris en considération, notamment en ce qui concerne des allergies nécessitant des protocoles de santé. Au cœur du collectif également, une attention spécifique est portée aux dynamiques de groupes et aux besoins des différentes tranches d'âges qui se côtoient et se mélangent au sein de l'UAPE ;



- KIBE MOBILE, déclinaison mobile de l'application métier de gestion des structures d'accueil, CSE KIBE, a été mis en place à l'UAPE de Coppet. Fort de ce succès, le projet se déploie dans les autres UAPE les unes après les autres ;
- Un important travail a été fait pour documenter le suivi des apprentis, fixer les objectifs de formation et donner sens aux stages que les apprentis effectuent dans les autres structures de l'APEJ au cours de leur formation (en crèche, au CAV, au CJLT) ;
- Les projets, les sorties, les activités « dirigées » comme les temps de découvertes « libres », les activités culturelles comme les activités sportives, les événements réunissant des structures, les événements réunissant enfants – équipes – parents, les moments festifs, les moments « studieux », les suivis d'enfants et entretiens de parents ont été nombreux !

### **Accueil collectif préscolaire (crèches)**

Au 31.12.2022, ce sont 144 places d'accueil proposées et 61 collaborateurs engagés (49,6 EPT) ; au niveau du préscolaire, la mixité progresse également, avec 9% d'hommes au sein de l'effectif encadrant (contre 6% à fin 2021).

La plus petite structure accueille 22 enfants par jour, la plus grande 78. L'accueil est proposé du lundi au vendredi, de 7h à 18h30, 48 semaines par an.

Avec l'aboutissement des travaux aux Coppalines, 12 nouvelles places sont offertes depuis le 01.02.2022.

Pour ces nouvelles places, l'APEJ a bénéficié en 2022 de plusieurs subventions spécifiques :

- Aide au démarrage de la FAJE (CHF 66'000.-) ;
- Aide à la pierre de la FAJE (CHF 51'600.-).

Les crèches se portent bien et les taux de remplissages sont satisfaisants. La pression est particulièrement importante dans les groupes « nurserie », accueillant les enfants de 0 à 18 mois, ainsi que chez les « grands », groupe des enfants dès 2 ½ ans. En décembre 2022, ces taux de remplissages étaient de :

- 97 % à la Poussinière à Crans ; structure de 22 places (95% au 31.12.21) ;
- 92 % aux Petits Lutins à Chavannes-des-Bois ; structure de 44 places (contre 96% au 31.12.21) ;
- 89 % aux Coppalines à Coppet ; structure de 78 places (idem au 31.12.21).

Autres informations spécifiques aux structures d'accueil préscolaires :

- Un soin tout particulier est porté à l'aménagement de l'espace, afin de proposer aux enfants des environnements propices au jeu ;
- Une attention est portée à la continuité des soins et à la relation de confiance qui se tisse entre l'enfant et ses pairs, aussi bien qu'entre l'enfant et l'adulte ;
- Des temps de rencontres avec les familles, conviviaux et festifs, formels ou informels, individuels ou collectifs ont eu lieu en nombre important ;
- De multiples sorties en tout genre ont été organisées : au jardin, au parc, à la plage, au zoo, au musée, en forêt, à pied, en poussette, en transports publics ou en transports privés ;
- Des besoins spécifiques ont été pris en considération, notamment en ce qui concerne l'alimentation (diversification alimentaire, apparition d'allergies alimentaires nécessitant les protocoles de santé) ;
- Une collaboratrice « Renfort Multi Groupes » a été engagée pour chacune des structures, ressource pour pallier aux difficultés générées par les absences imprévues et les nécessaires remplacements au pied levé.

## **Accueil en Milieu Familial (AMF)**

La difficulté de recruter de nouvelles accueillantes reste présent. Nous relevons toutefois avoir pu engager une personne en 2022, qui ne suffit pourtant pas à compenser les départs (2 en 2022).

Au 31.12.2022, 16 accueillantes offrent 70 places d'accueil (pré et parascolaires confondues).

La promotion et la professionnalisation de ce type d'accueil se poursuit :

- Une journée découverte en structure collective (crèche) a pu être proposée à une partie des accueillantes préscolaires ;
- Un entretien annuel de collaboration avec chaque accueillante est effectué ;
- Deux rencontres de soutien CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour) ont eu lieu ;
- Deux accueillantes ont validé leur formation de base CIAFJ ;
- Des projets ont été menés autour des livres, en collaboration avec la Bibliothèque intercommunale, ainsi qu'autour des jeux de société en collaboration avec la ludothèque de Terre Sainte.

Pour la coordinatrice de ce type d'accueil, il y a également eu :

- Deux demi-journées de rencontre entre coordinatrices de l'Ouest Vaudois, sur Invitation de l'Office pour l'Accueil de jour des Enfants (OAJE) ;
- La mise en route de la rédaction d'une ligne pédagogique spécifique à l'Accueil familial de jour au sein de notre réseau (demande de l'OAJE avec délai à fin 2023) ;
- La participation à la journée du lait Swissmilk ;
- La rencontre des parents lors de la signature des conventions de placement (27) ;
- Le renouvellement d'une autorisation d'accueil et l'octroi de deux autorisations d'accueil définitives ;
- La présence de la coordinatrice assurée lors de la période d'adaptation d'un enfant ;
- La gestion de la liste d'attente tout au long de l'année et les appels aux parents en recherche d'une solution de garde ;
- L'organisation d'un nombre important de dépannages ; en cas d'absence d'une accueillante, des dépannages sont organisés dans la mesure de places disponibles chez une autre accueillante ou dans une structure collective.

## **Centre des Jeunes et de Loisirs de Terre Sainte (CJLT) & travail social de proximité**

La Baraka est ouverte du lundi au vendredi après l'école en périodes scolaires, ainsi que pendant certaines périodes de vacances scolaires, aux jeunes de la 7P à la 11S.

Cette année encore, les inscriptions sont nombreuses avec une belle part de filles. Au 31.12.2022, ce sont 150 jeunes inscrits dont 43% de filles (contre 160 et 42,5% de filles à fin 2021).

La belle collaboration se poursuit avec Siro Balestra, Travailleur Social de Proximité de Terre Sainte. Ce dernier assure notamment une permanence Jeunes Adultes dans les locaux de la Baraka (CJLT) une fois par semaine. Il collabore également au Projet de Sport Libre, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, qui a repris dès le mois d'octobre 2022, le vendredi soir, dans la salle de Gymnastique de Commugny.

## **Centre d'Animations de Vacances (CAV)**

Pour rappel, les Unités d'accueil pour écoliers sont fermées pendant l'ensemble des vacances scolaires. Le CAV offre donc une alternative de garde précieuse aux parents qui travaillent, aussi bien qu'une offre de loisirs pour d'autres.

Le CAV a été ouvert 4 semaines sur deux sites ; les plus jeunes ont été accueillis à Crans, les plus grands à Mies.

A la différence des autres principaux types d'accueils proposés par l'APEJ (UAPE, crèches et AMF), le Centre d'Animations de Vacances n'est pas subventionné par le canton ou les communes ; le tarif est donc forfaitaire (ni rabais fratrie, ni en fonction des revenus).

L'APEJ ne pouvant pas répondre à l'ensemble de la demande sur les périodes de vacances scolaires, une liste non – exhaustive des prestataires de camps a été faite et mise en ligne sur le site internet de l'APEJ <https://apej.ch/cav/>.

## **Principaux partenaires externes en lien avec l'accueil de jour**

### **FAJE, Fondation pour l'accueil de jour des enfants**

La loi sur l'accueil de jour (LAJE) vise à développer une offre suffisante de places d'accueil et à organiser son financement. Elle institue la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe de reconnaissance et de subventionnement.

Le subventionnement ordinaire FAJE concerne un subventionnement de 32 % de la masse salariale pour les 3 types d'accueil que sont les structures collectives parascolaires primaires, les structures collectives préscolaires et l'accueil en milieu familial. Les acomptes perçus se basent sur les chiffres du budget, puis un décompte est fait N+1 sur la base des comptes.

La FAJE octroie aux structures collectives (préscolaires et parascolaires) d'autres subventions spécifiques:

- Coordination à l'inclusion – subventionnement de la masse salariale d'une chargée à l'inclusion engagée au niveau du réseau.
- Subventionnement pour le personnel en formation ;
- Aide au démarrage – subventionnement lié à la création de places d'accueil collectives supplémentaires ;
- Aide à la pierre – subventionnements liés à la construction de nouvelles structures ou agrandissements conséquents ;

Lors de la dernière révision de la LAJE, la mission éducative, sociale et préventive des structures d'accueil de jour a été spécifiée. Est attendu de ces dernières qu'elles développent des lignes éducatives intégrant la notion d'inclusion. Afin de développer l'inclusion d'enfants ayant des besoins particuliers, la FAJE a mis en place un nouveau type de subventionnement ayant pour but de soutenir les Réseaux à créer des postes de coordination à l'inclusion. En 2022, l'APEJ a bénéficié d'une subvention de CHF 40'000.- au titre de participation aux charges salariales relatives au poste de Responsable Pédagogie et Qualité (imputation 111.4510.1). A fin 2022, c'est une soixantaine de situations et d'enfants qui bénéficient d'un suivi particulier, de même qu'une trentaine d'enfants avec un protocole de santé spécifique. Sans compter les dynamiques particulières de groupes d'enfants et autres situations spécifiques plus ponctuelles qui sont accompagnées, en collaboration notamment avec les partenaires des Etablissements scolaires.

Enfin, la FAJE a mené une action de réduction de la contribution parentale au mois de novembre 2022 en subventionnant le 20% de leur facture mensuelle. L'APEJ a octroyé le rabais exceptionnel et facturé à la FAJE le montant correspondant aux rabais octroyés (imputations 712/714/715.4510.4).

### **OAJE, Office pour l'Accueil de jour des enfants**

L'OAJE est l'organe de surveillance des structures d'accueil collectif (UAPE et crèches). Elle délivre l'autorisation d'exploiter nécessaire à l'ouverture des structures.

Nous avons en 2022 été en contact avec l'OAJE à de nombreuses reprises en lien avec l'augmentation de la capacité d'accueil des UAPE et à la crèche des Coppalines.

### **Pradervand – prestataire repas des structures préscolaires**

Les repas et goûters des structures d'accueil préscolaires sont produits par la Boucherie Gilles Pradervand à Nyon et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

A savoir également que les éventuels restes non servis aux enfants sont récupérés pour être revalorisés.

### **Compass – prestataire repas des structures parascolaires**

Les repas et goûters des structures d'accueil parascolaires sont produits par Compass dans la cuisine du Collège des Rojalets à Coppet et livrés quotidiennement en liaison chaude et froide aux structures.

Là également, les éventuels restes non servis aux enfants sont récupérés pour être transformés en BioGaze.

## Objectifs 2022 et à venir

L'objectif principal de 2022 était la révision du règlement du personnel et l'adhésion à la CCT Enfance

→ Objectif atteint !

Pour 2023, l'objectif est de poursuivre les réflexions en lien avec la planification 2020-2040 des infrastructures scolaires, parascolaires et préscolaires afin de faire face à l'évolution démographique ainsi qu'au besoin des parents de pouvoir s'appuyer sur les structures d'accueil de jour pour l'accueil de leurs enfants et leur permettre de concilier travail – famille.

Plus globalement, le Comité de direction poursuit sa mission de mettre à disposition des élèves de Terre Sainte des prestations de qualité, au juste prix pour les Communes.

Pour l'APEJ :

Stéphanie EMERY

Présidente

Mélanie GRAS

Directrice



Chavannes-de-Bogis, le 25 avril 2023

Annexe

Processus décisionnel entre APEJ et Arsco SA pour une nouvelle infrastructure scolaire

